

ABUS SEXUELS

Les enfants et ados abusés bénéficient d'une aide adaptée en Valais

Désormais le Valais offre aussi une structure d'aide spécialisée aux enfants et adolescents victimes d'abus sexuels. Ouverte fin mai 2015, l'ESPAS suit pour l'heure une quinzaine de jeunes. Financièrement, elle navigue à vue.

Fin le temps où le Valais misait avant tout sur la prévention, via des cours dans les écoles. Avec l'ouverture d'ESPAS, les mineurs victimes de maltraitances sexuelles sont accueillis dans des locaux à Sion et soutenus par une équipe de spécialistes.

Il aura fallu vingt ans pour que le Valais suive ainsi les traces du canton de Vaud. «Le temps nécessaire sans doute pour que les mentalités évoluent et prennent véritablement en compte un domaine tabou et dérangeant», estime Sophie Pasquier, psychologue et responsable de l'antenne valaisanne de l'Espace de soutien et de prévention pour les personnes concernées par les abus sexuels (ESPAS).

Les enfants de 3 à 12 ans bénéficient d'une thérapie par le jeu et d'art-thérapie: «Ils expriment symboliquement leur vécu traumatique à travers le dessin, la peinture, des déguisements, du bricolage ou encore des figurines. Ils déposent ainsi leurs craintes, leurs questions et leurs tourments dans un cadre sécurisé», explique Sophie Pasquier.

La thérapie n'est jamais intrusive et généralement de courte durée. Victimes, familles et thérapeutes font un bilan après six ou sept séances déjà. «Le but est que l'enfant retrouve une image positive de lui-même et reprenne le plus rapidement possible sa vie d'enfant».

Quant aux adolescents, ils sont pris en charge par des psychologues lors d'entretiens individuels réguliers ou en séances de groupe. Toutes les familles concernées bénéficient également d'un suivi psychologique, si elles le souhaitent. Actuellement, cinq enfants et neuf adolescents sont suivis par ESPAS Valais. «L'évolution du nombre de prises en charge est très difficile à évaluer. Mais nous nous attendons à une augmentation, notamment du nombre d'adolescents», précise Sophie Pasquier.

Ces derniers prennent parfois eux-mêmes l'initiative de contacter ESPAS. Mais en général, les jeunes victimes sont envoyées par les centres de consultation LAVI (loi sur l'aide aux victimes d'infractions), les services cantonaux de protection des mineurs et de l'action sociale. Les prestations en faveur des mineurs et de leurs parents sont en partie financées par le tribunal des mineurs ainsi que par le fonds LAVI du service de l'action sociale. Mais cela ne suffit pas.

ESPAS Valais ne peut exister actuellement sans la générosité des donateurs. «Pour l'heure, nous naviguons à vue et ce n'est pas une situation très confortable», relève la responsable de l'antenne valaisanne.

ESPAS Valais s'occupe également des adultes abusés et des mineurs auteurs d'abus. Ces derniers sont pris en charge depuis 2013, sur demande du tribunal des mineurs. L'association ESPAS est présente dans les cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg. Elle est née en 2015 de la réunion de deux institutions existant depuis plus de vingt ans: Faire le Pas et Familles Solidaires. ATS

A la tête de l'UDC, les Romands auront de la peine à étendre leur influence

DIRECTION • La présence romande ne va pas s'accroître au comité directeur. En outre, le Vaudois Claude-Alain Voiblet pourrait se voir remis en question à la vice-présidence.

PHILIPPE BOEGLIN

Guy Parmelin venait tout juste d'accéder au Conseil fédéral et l'UDC d'y retrouver son second siège que Toni Brunner, désormais futur ex-président du parti, jubilait dans la presse: cela ne faisait aucun doute, ses ouailles allaient grignoter des parts de gâteau en Suisse romande, porté par la sympathique rondeur vaudoise du nouveau ministre de la Défense. Le Saint-Gallois n'hésitait pas à évoquer une progression de 4% de l'électorat à l'ouest de la Sarine, beaucoup moins encline à voter pour l'ogre national-conservateur que la Suisse alémanique.

Dans l'immédiat, cette romandisation de l'UDC ne se produira toutefois pas parmi ses instances dirigeantes. Le probable successeur de Toni Brunner à la présidence répondra sauf cataclysme au nom d'Albert Rösti, le conseiller national bernois proposé par la direction. Et le vice-président appelé à relayer le tribun et maître à penser Christoph Blocher risque fort de ne pas être francophone.

Deux membres et pas plus

De l'avis de députés UDC romands, la répartition linguistique actuelle des sept vice-présidents donne satisfaction. «La Romandie doit conserver ses deux membres, mais pas accroître sa représentation», estime Jean-François Rime (FR). Céline Amaudruz (GE) partage cette opinion. «La formule actuelle est la bonne.»

Le Fribourgeois Rime n'est «pas intéressé» par la vice-présidence

En terres vaudoises, Jean-Pierre Grin fait remarquer que, de toute façon, l'UDC réserve toujours plus d'espace à ses membres francophones, comme en témoignent l'élection de Guy Parmelin au Conseil fédéral ou encore celle de Céline Amaudruz à la vice-présidence du groupe aux Chambres.

Voiblet sur la sellette

La cause d'un troisième Romand à la direction du parti semble donc entendue. Mais quels seront les deux vice-présidents? Aujourd'hui, ces postes sont détenus par le conseiller d'Etat valaisan Oskar Freysinger et le Vaudois Claude-Alain Voiblet. Le premier figure dans les plans du futur patron Albert Rösti. Le sort du second est plus incertain, notamment parce qu'il ne fait pas partie de la famille parlementaire à Berne.



L'avenir de Claude-Alain Voiblet à la vice-présidence de l'UDC Suisse apparaît incertain. ARC/A

«Il faut au moins que l'un des deux vice-présidents romands soit au Parlement fédéral, ce qui n'est pas le cas actuellement», entend-on du côté de la députation UDC sous la Coupole. Pour le malheur de Claude-Alain Voiblet, Albert Rösti a une opinion similaire. «Parmi les vice-présidents romands, je souhaiterais avoir au moins un élu à Berne. Ce n'est certes pas une condition, mais plutôt un vœu.»

Côté papables, Jean-François Rime n'est «pas intéressé», notamment parce qu'il est président de l'Union suisse des arts et métiers (Usam). Céline Amaudruz attend de voir «comment Albert Rösti va réorganiser le parti», tout en jugeant sa fonction de vice-présidente du groupe aux Chambres «incompatible avec la vice-présidence du parti». A Neuchâtel, le conseiller national Raymond Clottu n'est pas sur les rangs. I

«GARANTIR LA CONTINUITÉ»

Il est le grand favori pour succéder à Toni Brunner à la tête de l'UDC. Le Bernois Albert Rösti (PHOTO KEYSTONE) répond à nos questions.

Quels seront vos objectifs principaux si vous êtes élu président de l'UDC?



Albert Rösti: Je vais en priorité défendre les trois buts que nous avons défini lors de la campagne pour les dernières élections fédérales: l'indépendance vis-à-vis

de l'UE en refusant l'accord institutionnel tel qu'il est proposé aujourd'hui; la mise en œuvre du renvoi des criminels étrangers et l'application de l'initiative contre l'immigration de masse; et la préservation d'une économie libérale (sauf pour l'agriculture) en réduisant les taxes.

Quelles idées nouvelles désirez-vous apporter?

Je vais avant tout garantir la continuité avec ce qui a été fait jusqu'ici. Mais je compte amener mes idées dans la restructuration du parti: j'aimerais davantage inclure les sections cantonales dans les processus de décision. Vu notre croissance, notre réorganisation est devenue inévitable.

Comment voulez-vous progresser en Suisse romande?

Il est trop tôt pour dire quels outils nous allons utiliser. Une chose est sûre, je compte m'appuyer sur des personnes comme Oskar Freysinger ou Céline Amaudruz.

Concernant la transparence du financement des partis, le PS a affirmé il y a peu avoir réuni de nombreux alliés pour son initiative, également parmi les partis bourgeois. Quelle est votre position?

Nous sommes opposés à la transparence totale. Car elle aurait pour conséquence que des personnes ou entreprises privées rechignent à s'engager. Au final, les partis se verraient financés par l'Etat, ce que nous rejetons.

PROPOS RECUEILLIS PAR PBO

RENVOIS

Gauche et droite unies contre l'initiative de l'UDC



L'initiative de l'UDC sur les criminels étrangers fait l'unanimité contre elle. Trois comités composés notamment de représentants du PS, PDC, PBD et PLR ont lancé hier leur campagne contre un texte qui fait la «chasse aux étrangers» et viole les droits fondamentaux.

Contrairement à son intitulé «Pour le renvoi effectif des criminels étrangers», ce texte de l'UDC n'est pas une proposition de mise en œuvre de la première initiative adoptée en 2010, mais bien un nouveau durcissement qui inclut des délits mineurs, a critiqué Cesla Amarelle (ps/VD) devant les médias à Berne.

Des étrangers risquent d'être renvoyés pour des cas entraînant moins de trois ans d'emprisonnement ou une simple peine pécuniaire, a renchéri Andrea Caroni (plr/AR). Ceux parfaitement intégrés, les pères de famille et les étrangers de seconde ou troisième génération – soit des personnes nées en Suisse – sont concernés, a dénoncé Filippo Lombardi (pdc/TI).



Flavia Kleiner, du mouvement Operation Libero. KEYSTONE

Une mère de famille d'origine kosovare, née en Suisse, qui aurait négligé de communiquer à l'administration une interruption d'étude de son enfant et

touché de ce fait indûment une allocation, serait expulsée, a illustré Cesla Amarelle.

Selon Beat Flach (pvl/AG), l'initiative de mise en œuvre viole en outre la séparation des pouvoirs qui prévaut actuellement. Non seulement le peuple s'érigerait en tribunal, mais il remettrait en cause le rôle accordé au parlement.

«Le système suisse repose sur un Etat de droit», a pour sa part rappelé Robert Cramer (verts/GE). Or l'initiative de mise en œuvre constitue «une violation flagrante et inquiétante de ce principe». Et d'interroger: «Peut-on admettre de faire tomber le rempart qui nous protège de l'arbitraire?»

Le texte de l'UDC compliquerait en outre les relations avec Bruxelles, a averti Flavia Kleiner, coprésidente du mouvement politique Operation Libero. Outre le fait qu'il est en contradiction avec des garanties internationales des droits de l'homme, il va à l'encontre de l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE. ATS

SAINT-GINGOLPH

L'eau du robinet doit être bouillie

L'eau qui sort des robinets des ménages de la commune de Saint-Gingolph (VS) est devenue trouble ce week-end suite aux fortes chutes de pluie. Les autorités recommandent à la population de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

L'installation de filtrage ne parvient pas à traiter totalement l'eau. Les autorités indiquent sur le site internet de la commune ne pas être en mesure d'assurer la sécurité de l'eau potable.

Le problème a été annoncé dès la matinée de dimanche sur les réseaux sociaux, indique «Le Nouvelliste». Les autorités communales ont rapidement informé la population par le biais du site internet. La turbidité de l'eau potable est un phénomène récurrent à Saint-Gingolph. En 2013, suite à d'abondantes pluies, la population avait dû faire bouillir l'eau durant plus de deux semaines. ATS